

DEPARTEMENT DU NORD

ARRONDISSEMENT DE
DUNKERQUE

COMMUNE DE WORMHOUT

N°AR2025-203

A R R E T E

Le Maire de la Commune de WORMHOUT,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 2122.18,
Vu la demande de l'entreprise MMC Bâtiment - 60 allée de Leedse – 59240 DUNKERQUE afin d'effectuer une livraison de béton au 9 rue de la Résistance,

ARRETE :

ARTICLE 1 : Le stationnement sera interdit et la circulation sera restreinte, route barrée, rue de la Résistance, et ce, **le vendredi 1^{er} août 2025 de 8h à 12h30.**

ARTICLE 2 : Une signalisation temporaire réglementaire sera mise en place par le demandeur.

ARTICLE 3 : La Gendarmerie est chargée d'assurer l'exécution du présent arrêté.

ARTICLE 4 : Le présent arrêté sera publié puis transmis au demandeur et à Monsieur le Commandant de Gendarmerie de WORMHOUT.

Fait à WORMHOUT, le 24 juillet 2025
Pour le Maire,

L'adjoint délégué,
Didier DERAM



Acte rendu exécutoire par
Publication et notification le 24/07/2025
Pour le Maire,
L'adjoint délégué,
Didier DERAM

